



ZIP WAX

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 20/12/2016

Date de révision: 31/10/2019

:

Version: 2.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : ZIP WAX
Code du produit : 15373, 15374, 15375, 15406

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public
Catégorie d'usage principal : Utilisation par les consommateurs
Utilisation de la substance/mélange : Automobile produits de soins.

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Turtle Wax Europe Limited
4th Floor Alaska House, Atlantic Park,
Dunnings Bridge Road
Liverpool, L30 4AB - United Kingdom
T +44 151 530 4740
MSDS@turtlewax.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +44 (0) 845 600 3663
Les heures de bureau seulement 08:30 - 17:00

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris Hôpital Fernand Widal	200 rue du Faubourg Saint-Denis 75475 Paris Cedex 10	+33 1 40 05 48 48

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Eye Irrit. 2 H319

Texte intégral des mentions H : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) : Attention
Mentions de danger (CLP) : H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
Conseils de prudence (CLP) : P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Phrases EUH : EUH208 - Contient BENZISOTHIAZOLINONE. Peut produire une réaction allergique.
UFI : TDFM-239P-U00D-4ASH

2.3. Autres dangers

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé : Provoque une sévère irritation des yeux.

ZIP WAX

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

humaine et pour l'environnement

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : En cas de déversement accidentel, peut rendre le sol glissant.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Sulfonique c14-16 alkane hydroxy et c14-16 alcène; sels de sodium (= sodium c14-16 oléfinesulfonate)	(N° CAS) 68439-57-6 (N° CE) 270-407-8 (N° REACH) 01-2119513401-57	1 - 10	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318
Dodécyl benzène sulfonate de sodium	(N° CAS) 25155-30-0 (N° CE) 246-680-4	1 - 10	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319
Diéthanolamide de coco	(N° CAS) 68603-42-9 (N° CE) 271-657-0	1 - 10	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318
BENZISOTHIAZOLINONE	(N° CAS) 2634-33-5 (N° CE) 220-120-9 (N° Index) 613-088-00-6	< 0.1	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400
Diphényléther substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle communautaires	(N° CAS) 101-84-8 (N° CE) 202-981-2 (N° REACH) 01-2119472545-33	< 0.1	Eye Irrit. 2, H319 Aquatic Chronic 2, H411

Limites de concentration spécifiques:

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
Sulfonique c14-16 alkane hydroxy et c14-16 alcène; sels de sodium (= sodium c14-16 oléfinesulfonate)	(N° CAS) 68439-57-6 (N° CE) 270-407-8 (N° REACH) 01-2119513401-57	(5 =<C < 38) Eye Irrit. 2, H319 (5 =<C < 38) Skin Irrit. 2, H315 (38 =<C < 100) Eye Dam. 1, H318
BENZISOTHIAZOLINONE	(N° CAS) 2634-33-5 (N° CE) 220-120-9 (N° Index) 613-088-00-6	(0.05 =<C < 100) Skin Sens. 1, H317

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Premiers soins après inhalation : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une allergie cutanée.

Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

Symptômes/effets après ingestion : L'ingestion peut provoquer nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer une irritation du tractus digestif.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Le produit n'est pas inflammable.

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Reactivité en cas d'incendie : Non connu(e).

ZIP WAX

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Non applicable.
Instructions de lutte contre l'incendie : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Enlever les épandages immédiatement. Assurer une ventilation appropriée.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".
Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Stopper la fuite. Ne pas toucher le produit déversé ou marcher dessus.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".
Procédures d'urgence : Aérer la zone. Stopper la fuite. Ne pas toucher le produit déversé ou marcher dessus.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Recueillir le produit répandu.
Procédés de nettoyage : Éponger avec une matière absorbante (par exemple du tissu). Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Laver abondamment à l'eau les résidus. Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale.
Autres informations : Éliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle". Pour l'élimination des matières ou résidus solides, se reporter à la section 13 : "Considérations relatives à l'élimination".

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Tenir hors de portée des enfants. Observer les précautions indiquées sur l'étiquette. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter le contact avec les yeux.
Mesures d'hygiène : Se laver les mains après toute manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Conserver hors de la portée des enfants. Protéger contre le gel. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.
Lieu de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'abri du gel.
Matériaux d'emballage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Automobile produits de soins.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Diphényléther (101-84-8)		
France	Nom local	Oxyde de biphényle
France	VME (mg/m³)	7 mg/m³
France	VME (ppm)	1 ppm
France	Note (FR)	Valeurs recommandées/admises

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Assurer une ventilation appropriée.
Équipement de protection individuelle : En cas de danger d'éclaboussures: lunettes de protection.

ZIP WAX

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Vêtements de protection - sélection du matériau	: Porter des vêtements de travail appropriés
Protection des mains	: Gants de protection
Protection oculaire	: Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié
Protection des voies respiratoires	: Non requise dans les conditions d'emploi normales



Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement.
Contrôle de l'exposition du consommateur	: Lire l'étiquette avant utilisation. Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Vert.
Odeur	: parfumée.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 8.3
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: < 1
Point de fusion	: 0 °C Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 100
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: > 200
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Pression de vapeur	: 2300 Pa
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1.025
Solubilité	: Soluble dans l'eau.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 650 mm²/s
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	: Non comburant.
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Indice de réfraction	: 1.36 - 1.362
----------------------	----------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit est non-réactif dans des conditions normales d'utilisation, le stockage et le transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Aucun dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

10.5. Matières incompatibles

Acides. Agent oxydant.

ZIP WAX

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

BENZISOTHIAZOLINONE (2634-33-5)	
DL50 orale	1020 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	4115 mg/kg de poids corporel
CL50 inhalation rat (Brouillard/Poussière - mg/l/4h)	100 mg/l/4h

Diphényléther (101-84-8)	
DL50 orale	2900 mg/kg de poids corporel

Sulfonique c14-16 alkane hydroxy et c14-16 alcène; sels de sodium (= sodium c14-16 oléfinesulfonate) (68439-57-6)	
DL50 orale	578 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	> 2000 mg/kg de poids corporel
CL50 inhalation rat (Brouillard/Poussière - mg/l/4h)	> 52000 mg/m³

Diéthanolamide de coco (68603-42-9)	
DL50 orale	> 10000 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	> 10000 mg/kg de poids corporel

Dodécyl benzène sulfonate de sodium (25155-30-0)	
DL50 orale	1086 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	> 1000 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

pH: 8.3

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

pH: 8.3

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

ZIP WAX	
Viscosité, cinématique	650 mm²/s

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Ecologie - eau : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

BENZISOTHIAZOLINONE (2634-33-5)	
CL50 poisson 1	2.18 mg/l
CE50 Daphnie 1	0.99 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	2.94 mg/l EC50 waterflea (48 h)
CE50 autres organismes aquatiques 2	0.11 mg/l IC50 alga (72 h) mg/l

Sulfonique c14-16 alkane hydroxy et c14-16 alcène; sels de sodium (= sodium c14-16 oléfinesulfonate) (68439-57-6)	
CL50 poisson 1	> 1 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	> 1 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 2	IC50 alga (72 h) mg/l

Diéthanolamide de coco (68603-42-9)	
CL50 poisson 1	5.7 mg/l

ZIP WAX

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Diéthanolamide de coco (68603-42-9)	
CE50 autres organismes aquatiques 1	1.2 mg/l EC50 waterflea (48 h)
CE50 autres organismes aquatiques 2	5.6 mg/l IC50 alga (72 h) mg/l
Dodécyl benzène sulfonate de sodium (25155-30-0)	
CL50 poisson 1	6 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	6.9 mg/l EC50 waterflea (48 h)
CE50 autres organismes aquatiques 2	> 50 mg/l IC50 alga (72 h) mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

ZIP WAX

Persistance et dégradabilité	Non établi.
------------------------------	-------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

ZIP WAX

Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
------------------------------	-------------

Dodécyl benzène sulfonate de sodium (25155-30-0)

Log Pow	1.96
---------	------

12.4. Mobilité dans le sol

ZIP WAX

Ecologie - sol	Non établi.
----------------	-------------

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes	: Aucun connu.
Indications complémentaires	: Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)	: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Méthodes de traitement des déchets	: Éliminer le contenu / récipient conformément aux instructions de tri de collecteur agréé.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Éliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU				
Non réglementé pour le transport				
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement				
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

- Transport maritime

Aucune donnée disponible

ZIP WAX

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

- Transport aérien

Aucune donnée disponible

- Transport par voie fluviale

Transport interdit (ADN) : Non

Non soumis à l'ADN : Non

- Transport ferroviaire

Transport interdit (RID) : Non

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Règlement sur les détergents : Étiquetage du contenu:

Composant	%
agents de surface anioniques	5-15%
agents de surface non ioniques	<5%
BENZISOTHIAZOLINONE	
parfums	

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient BENZISOTHIAZOLINONE. Peut produire une réaction allergique.

Désistement juridique: Turtle Wax Europe Limited. Tous les droits sont réservés.

Ces informations concernent uniquement le matériau spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour un tel matériau utilisé en combinaison avec un autre matériau ou dans des conditions ou processus particuliers. Au meilleur de nos connaissances, ces informations sont exactes et fiables à la date de publication. Aucune garantie ou représentation n'est faite quant à son exactitude, sa fiabilité ou son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur ou du sous-traitant de s'assurer de l'adéquation de ces informations à leurs circonstances, conditions ou utilisations particulières. Cela inclut le transport, le stockage et l'élimination qui sont hors de notre contrôle.